

ELECTIONS LEGISLATIVES
 COMMISSION ADMINISTRATIVE DE CENTRALISATION
**PROCES VERBAL DE CENTRALISATION DES RESULTATS DES VOTES
 SCRUTIN UNINOMINAL MAJORITAIRE A UN TOUR**

L'an deux mille treize, et le 02 Octobre la commission administrative de centralisation des votes des élections législatives du 28 septembre 2013 s'est déroulée dans la salle de Bloc administratif de la Préfecture de Kribia

La centralisation a consisté en la transcription et la totalisation des résultats des bureaux de vote de la circonscription électorale de Kribia au fur et à mesure de leur réception.

L'opération a été effectuée par les membres de la Commission Administrative de Centralisation en présence des délégués des Candidats et des Observateurs.

A la fin de la centralisation, il a été constaté ce qui suit :

- Nombre de bureaux de vote : 136 Nombre de BV pris en charge : 136
- Nombre d'électeurs inscrits : 41291
- Nombre de votants : 24074
- Nombre de bulletins nuls : 2837
- Suffrage exprimés : 23240
- Taux de participation : 63,15%

Les suffrages se répartissent de la façon suivante :

N°	Liste ou Candidat	Résultats Obtenus	
		En Chiffres	En Lettres
01	UFDEG	17295	dit sept mille deux cent quatre vingt dix huit
02	RPG	3184	trois mille cent quatre vingt quatre
03			
04	UPR	1775	mille sept cent soixante quinze
05			
06	PGRP	380	trois cent quatre vingt
07			
08	GRUP	606	six cent six
09			
10			
11			
12			
13			
14			
15			

En foi de quoi, le présent PV a été dressé en six exemplaires pour servir et valoir ce que de droit.
 Conformément à l'article 86 du code électoral:
 1) L'original va au Président de la CENI,
 2) la deuxième est affiché au siège de la commission de centralisation
 3) Le reste va aux partis politiques candidats ou son représentant
 Fait à Kribia le 02 / 10 / 2013

Signatures obligatoires des 5 membres du bureau de vote avec Noms et Prénoms.

Le Président SAR D.
 Le Vice-Président [Signature]
 L'Assesseur RPG [Signature]
 L'Assesseur [Signature]
 Le Secrétaire [Signature]
 Opposition [Signature]
 N'auwadar Saldangbelle
 BAH Mammachou
 Salim
 Arond Fovon Hiallo